

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 122 (1996)
Heft: 18

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

même d'amener cette autre dimension indispensable pour mener à bien le projet de société qui devrait nous préoccuper.

*Dominique Montavon
architecte EPFL/SIA,
Yverdon
membre du comité GA/VD*

P.S. Les réflexions ci-dessus datent de novembre 1995 et ont fait l'ob-

jet d'un courrier au Comité central en date du 25 mars 1996; il n'y a pas eu de réponses à ce jour! Malgré ce fait, il est évident que l'actualité exogène et endogène à la SIA ne peut qu'appuyer ces quelques réflexions; il suffit d'évoquer en vrac la Loi sur les marchés publics et son ordonnance d'application, Novartis et le Crédit Suisse – licenciements récompensés par

des hausses boursières – Swissair, les projets salariaux des CFF, du canton et de la ville de Zurich, le projet vaudois d'abrogation de la loi sur la profession d'architecte, et, pour finir en beauté, la déliquescence de la SIA avec la malvenue révision de l'art. 6 des statuts, le MP 95, le projet de 152/1, etc.

«Planche inférieure»

Ouverture

L'Etat et la commune de Fribourg organisent un concours public d'architecture pour la «Planche inférieure», ouvert aux architectes domiciliés ou établis dans le canton de Fribourg avant le 1er janvier 1996 ou originaires de ce canton, inscrits au Registre des personnes autorisées dans le canton où ils pratiquent. Huit architectes extérieurs sont invités à y participer également.

Consultation du règlement et du programme: dès le 5 août 1996, 14-17h, auprès du secrétariat, Baechler architectes, pl. Petit St. Jean 13a, 1700 Fribourg, fax 037/223 878

Visite du site: vendredi 30 août, 15 h

Retrait des documents: dès le 30 août auprès du secrétariat

Délai d'inscription: 30 septembre 1996

Rendu des projets: vendredi 20 décembre 1996

Remise de la maquette: 10 janvier 1997

Fin de la partie
rédactionnelle

Tableau des concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
CREM, Martigny	Concours d'urbistique, CP	Toutes les municipalités	13 sept. 96	15-16/ 96 p.293
Ville de Genève	Aménagement du parc de l'Ancien-Palais, Genève, CP	Architectes et architectes paysagistes MPQ établis ou domiciliés dans le canton de Genève, ou originaires de ce canton et habilités au lieu où ils exercent	16 sept. 96 (15-19 juil. 96)	17/96 p. 310
Ville de Bulle, services industriels	Construction d'un bâtiment de services, CP	Architectes domiciliés ou établis avant le 1er janvier 1996 dans le district de la Gruyère et inscrits au registre des personnes autorisées dans le canton de Fribourg	20 septembre 96 (17 mai 96)	11/96 p. 183
Commune de Samaden/GR et Ville de Zurich	Plan de quartier pour Crusch/Samaden, CI	Architectes domiciliés ou établis dans le canton des Grisons au moins depuis le 1er juillet 1996 ou originaires de ce canton	30 sept. 96 (dès le 3 juin 96)	
Commune de Wettingen/AG	Neue Pädagogische Hochschule Wettingen/AG, CP	Architectes domiciliés ou établis à Wettingen au moins depuis le 1er juillet 1995 ou originaires de cette commune	14 oct. 96 (dès le 28 mai 96)	
Arch.dipl.Ing. H. Kunze, Kasgraben 21a, A-1190 Vienne	Réaménagement d'une partie de la brasserie Ottakring, Vienne (Autriche) Procédure de qualification	Architectes de l'Union européenne et de Suisse		

Nouveau dans cette liste

Etat et commune de Fribourg	«Planche inférieure», Fribourg, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Fribourg avant le 1er janvier 1996 ou originaires de ce canton, autorisés dans le canton où ils pratiquent. Huit architectes extérieurs invités	20 déc. 96 (30 sept. 96)	18/96 p. 334
-----------------------------	------------------------------------	---	-----------------------------	-----------------

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt (SI+A)*, organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives.

Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement au secrétariat général de la SIA, tél. 01/283 15 15.